

Les plantes invasives en région Centre-Val de Loire

Gestion des plantes invasives aux abords des voies de communication



Journée régionale Ecophyto - 07 décembre 2017 - Orléans



Avec le soutien financier de :





Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

4 critères indispensables

Qu'est ce qu'une espèce exotique envahissante ou espèce invasive ?



Espèce **introduite** par l'Homme (volontairement ou accidentellement), dans un nouveau territoire **hors de son aire de distribution naturelle**, dont l'implantation et la **propagation** menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des **conséquences négatives** sur les services écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires.



Qu'est ce qu'une plante invasive ?

1/ Exotique



La Renouée du Japon

Reynoutria japonica Houtt. Ronse Decr.

Aire d'origine : Japon, Chine, Corée, Taiwan

Première introduction en 1849 au jardin botanique de Kew par Philip Franz Von Siebold

Plante ornementale et potentiellement fourragère

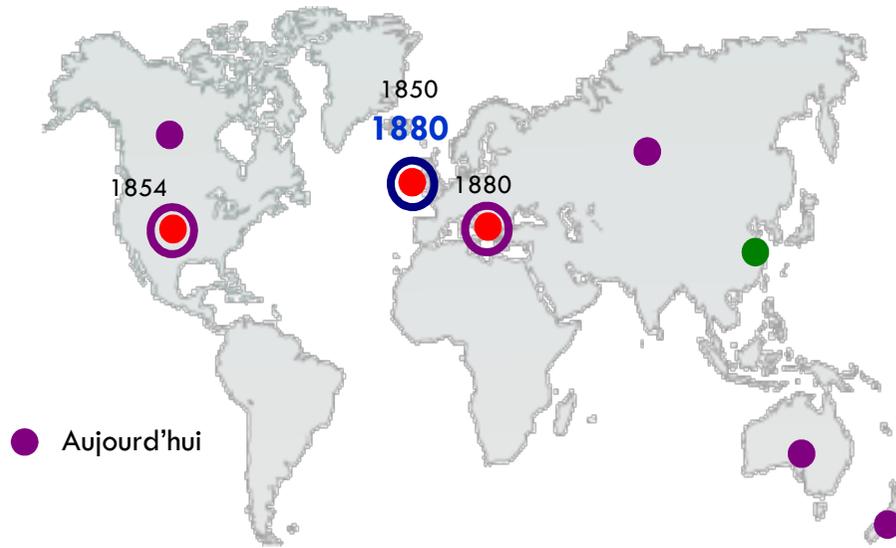
→ **Introduction intentionnelle**



Qu'est ce qu'une plante invasive ?

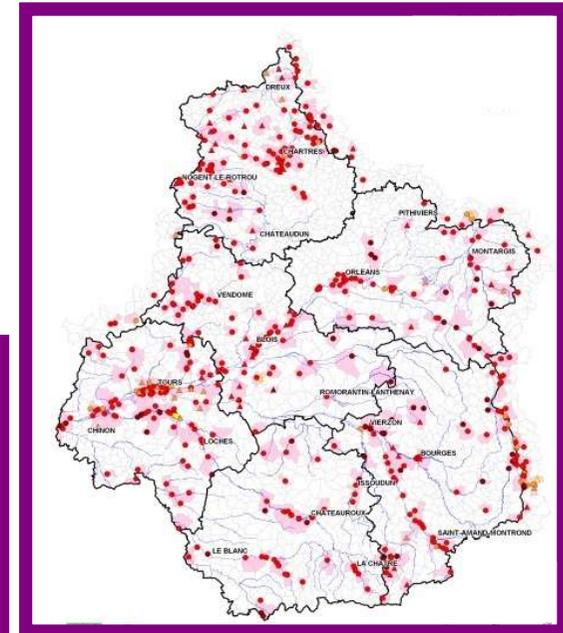
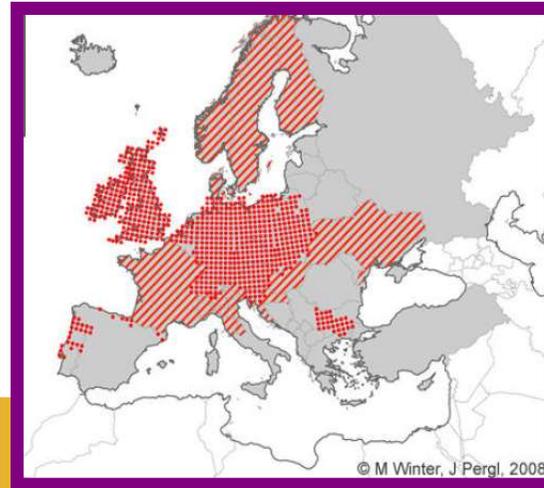
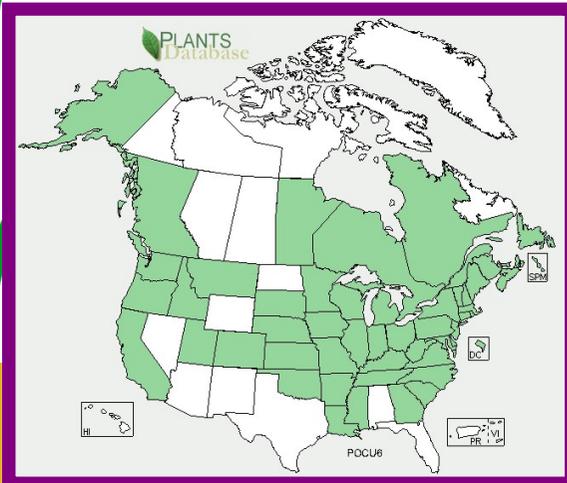
1/ Exotique

2/ Naturalisée



La Renouée du Japon

Reynoutria japonica Houtt. Ronse Decr.



Qu'est ce qu'une plante invasive ?

- 1/ Exotique
- 2/ Naturalisée
- 3/ **Proliférante**



La Balsamine de l'Himalaya *Impatiens glandulifera* Royle.

- Jusqu'à **4 000 graines produites par plant** projetées de leurs capsules jusqu'à 7 m du pied mère
- **Capacité de dispersion élevée**, facilitée par l'eau

→ En Angleterre le taux de dispersion a été estimé à 38 km par an

Qu'est ce qu'une plante invasive ?

- Les jussies *Ludwigia* invasives
- L'Elodée du Canada *Elodea canadensis*

1/ Exotique

2/ Naturalisée

3/ Proliférante

4/ **Impactante**



On peut considérer qu'une espèce formant des **populations denses** présente des **impacts sur la biodiversité**

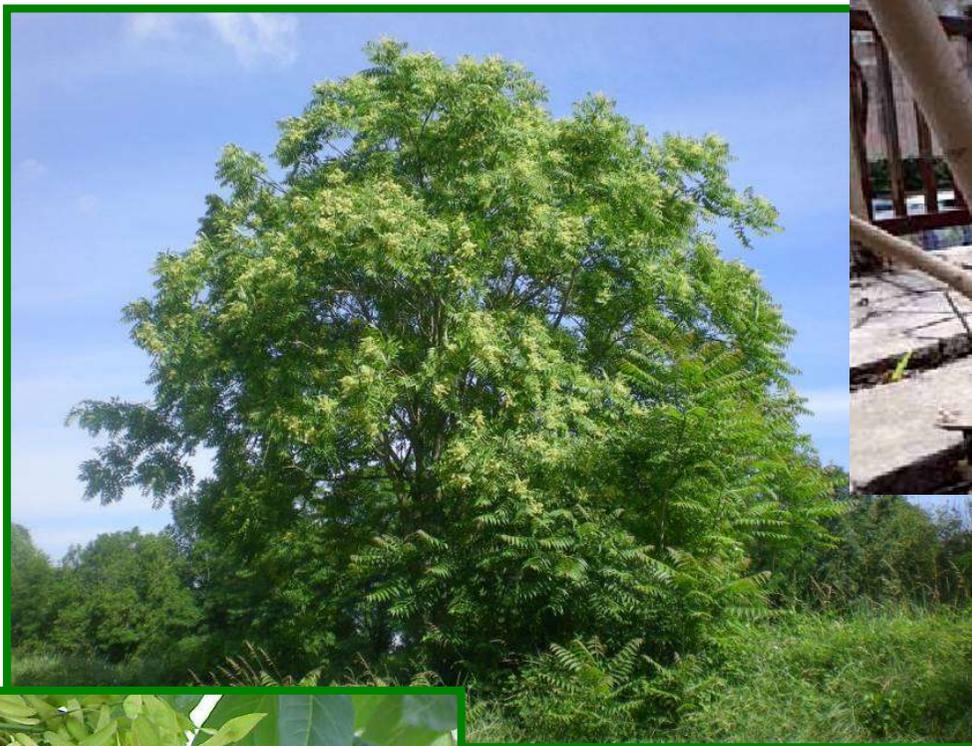




Qu'est ce qu'une plante invasive ?

L'Ailanthé *Ailanthus altissima* (Mill.) Swingle

- 1/ Exotique
- 2/ Naturalisée
- 3/ Proliférante
- 4/ **Impactante**



Atteintes aux constructions





Qu'est ce qu'une plante invasive ?

La Berce du Caucase *Heracleum mantegazzianum* Sommier & Levier

- 1/ Exotique
- 2/ Naturalisée
- 3/ Proliférante
- 4/ **Impactante**



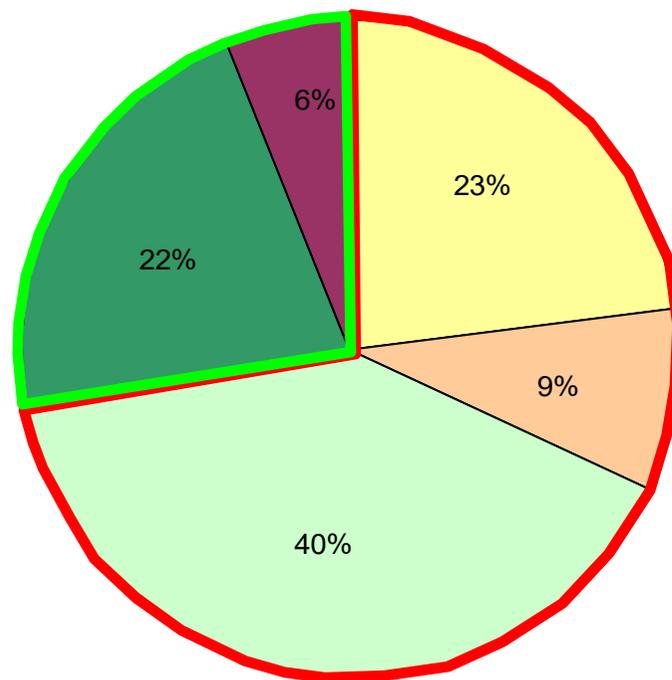
Atteinte aux personnes : brûlure par contact avec la sève et exposition au soleil



Qu'est ce qu'une plante invasive ?

→ toutes les espèces exotiques ne sont pas forcément envahissantes !

**185 espèces
naturalisées (28%)**



**476 espèces
occasionnelles
parmi les exotiques
(72%)**

■ Accidentelle historique ■ Accidentelle ■ Subspontanée
■ Naturalisée ■ Invasives (avérée)

Sur 661 espèces exotiques en région Centre-Val de Loire, seuls 67 espèces ou groupes d'espèces sont considérés aujourd'hui comme invasifs (avérés et potentiels)



Principe d'une invasion biologique



Une espèce ne « naît » pas invasive, elle le devient ...

- **Perturbations du milieu** : création d'ouvertures, libération d'espace et de ressources
- **Faible diversité des communautés végétales** : plus le nombre d'espèces fonctionnellement différentes est faible, plus le risque qu'une espèce introduite s'installe est grand !
- **Perte d'ennemis naturels** : l'espèce introduite peut voyager sans les prédateurs et pathogènes de son aire d'origine... et est donc meilleure compétitrice !
- **Plasticité et évolution génétique** : formes terrestres de jussies apparaissent...





... grâce à des caractéristiques biologiques étonnantes

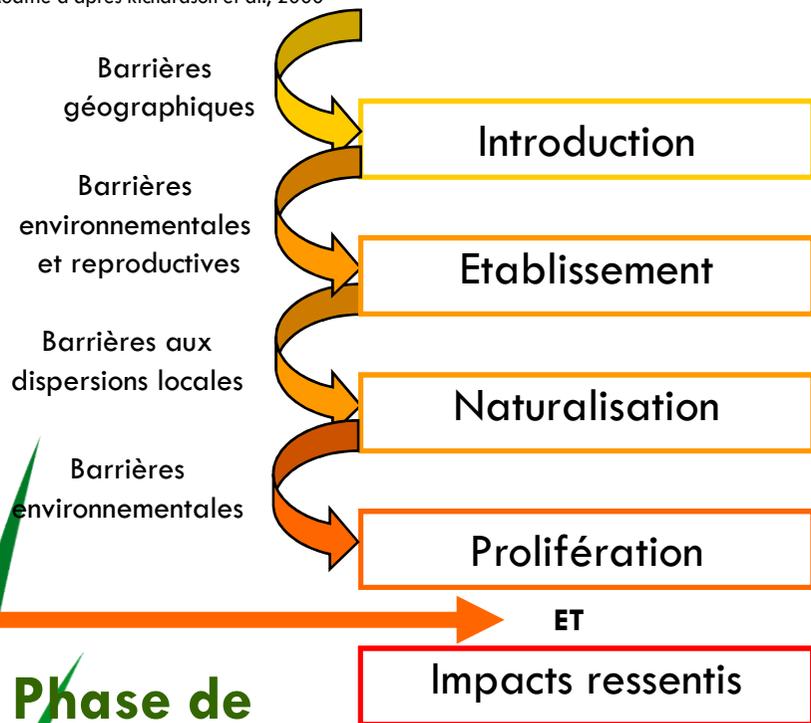
- **La capacité de dispersion**
 - Production importante de graines
 - Adaptation des graines au transport longue distance (graines légères, à aigrettes, endozoochorie)
 - Capacité à produire de nouveaux individus (rhizomes, fragments de tiges...)
- **La capacité à former des populations denses monospécifiques**
 - Grande taille et croissance rapide
 - Grande surface foliaire (= meilleure efficacité de la photosynthèse)
 - Reproduction végétative vigoureuse
 - Floraison précoce et prolongée
 - Possibilité de germer dans une large gamme de conditions
 - Longévité des graines dans le sol qui « attendent » les meilleures conditions



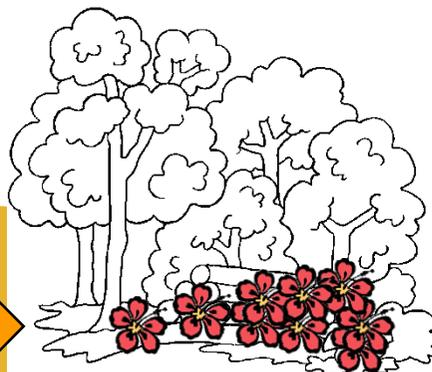
Les étapes d'une invasion biologique

Les différentes phases de l'invasion

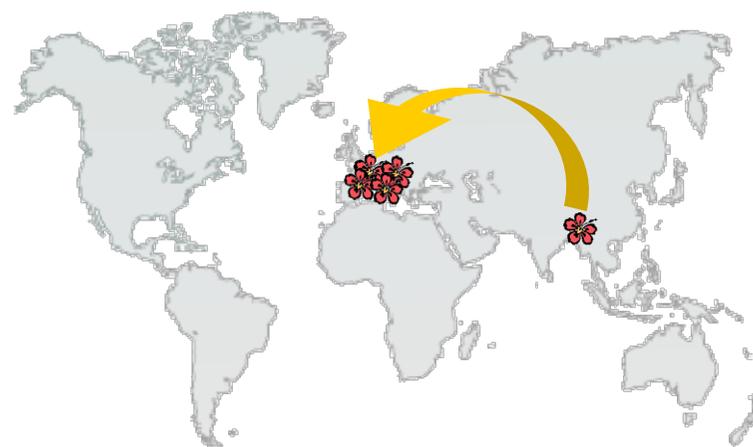
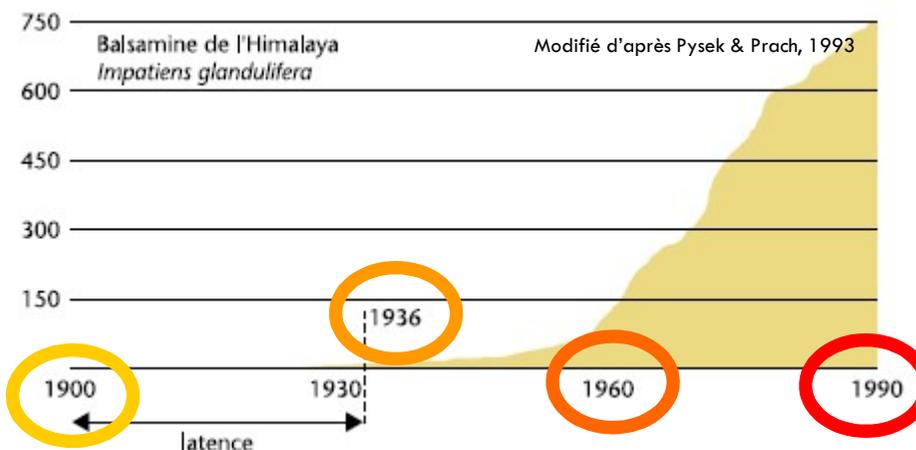
Modifié d'après Richardson et al., 2000



Phase de latence



La Balsamine de l'Himalaya *Impatiens glandulifera* Royle.



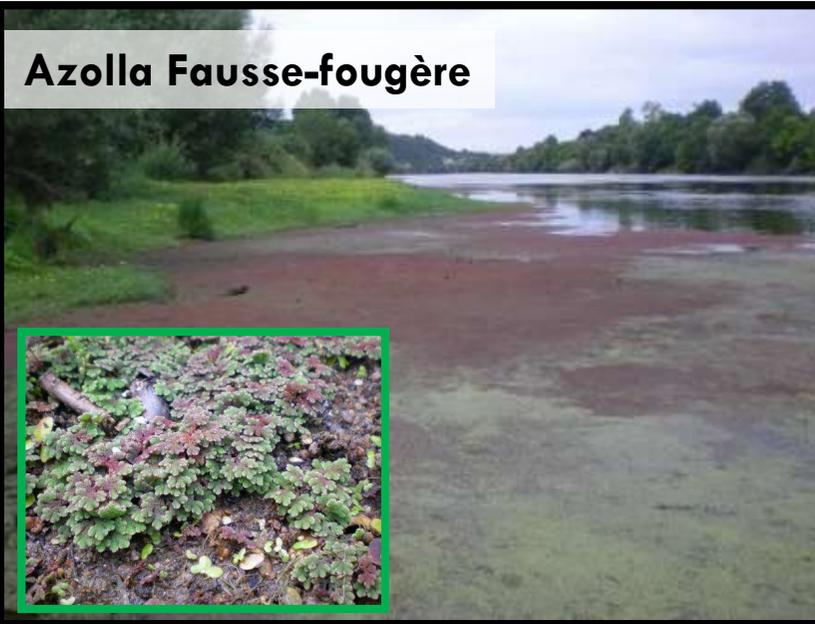


Quelques espèces près de chez vous



Les plantes aquatiques et amphibies

Azolla Fausse-fougère



Grand Lagarosiphon



L'Elodée du Canada et l'Elodée de Nuttall

Les plantes aquatiques et amphibies

Hydrocotyle fausse-renoncule



Myriophylle du Brésil



Les jussies invasives



Les plantes de berges et terrestres



Les plantes de berges et terrestres

La Berce du Caucase



Les Renouées asiatiques



Les plantes de berges et terrestres

L'Ambroisie à feuilles d'armoise



Les Solidages invasifs



Les arbres invasifs

L'Ailante glanduleux



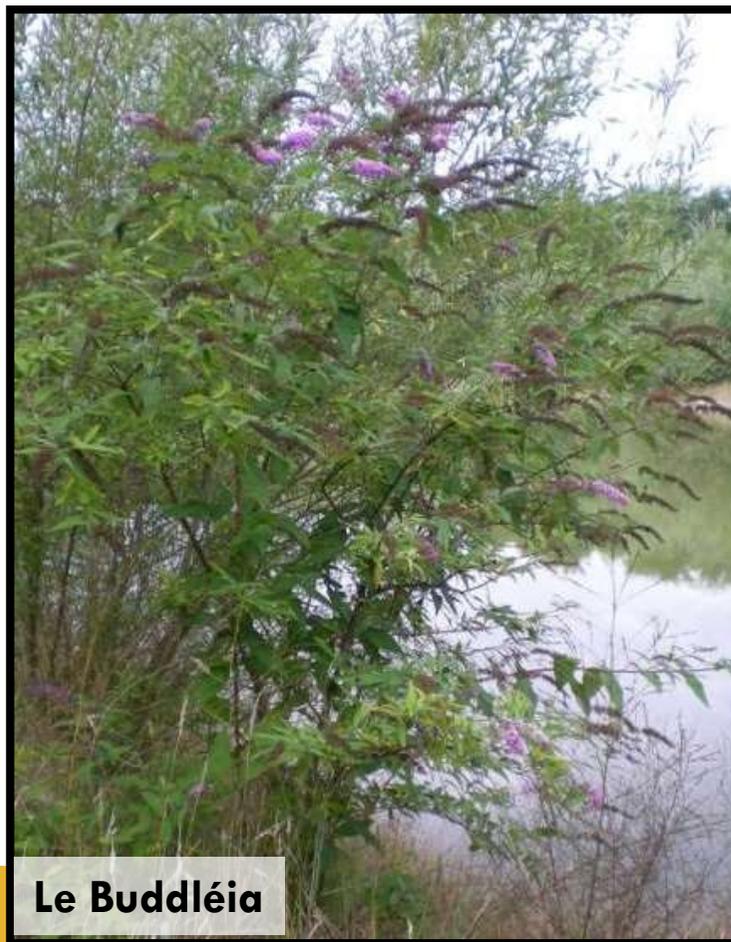
L'Erable negundo



Le Robinier faux-acacia



... et bien d'autres espèces...





Règlementation





Règlementation

Cadre européen



Règlement UE 1143/2014 du 22 octobre 2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes

- **Fournit un cadre d'action** destiné à prévenir, réduire au minimum et atténuer les incidences négatives des EEE
- **S'articule autour de la mise en œuvre d'une liste des EEE préoccupantes pour l'Union européenne (EEEUE)**
 - *interdiction d'importation, de vente, d'achat, d'utilisation et de libération dans l'environnement*
- **Pas de moyens spécifiques dédiés** : utilisation des fonds existants (LIFE / Fonds structurels)



Règlementation

Cadre européen



Règlement d'exécution UE 2016/1141 du 13 juillet 2016

Définit une première liste de 37 EEEUE (23 animales, 14 végétales)

Règlement d'exécution UE 2017/1263 du 12 juillet 2017

Complément de 12 EEEUE (3 animales, 9 végétales)

23 EEEUE végétales dont 8 présentes en région CVL :

Cabomba caroliniana
Hydrocotyle ranunculoides
Lagarosiphon major
Ludwigia grandiflora
Ludwigia peploides
Myriophyllum aquaticum
+ *Heracleum mantegazzianum*
+ *Elodea nutalli*



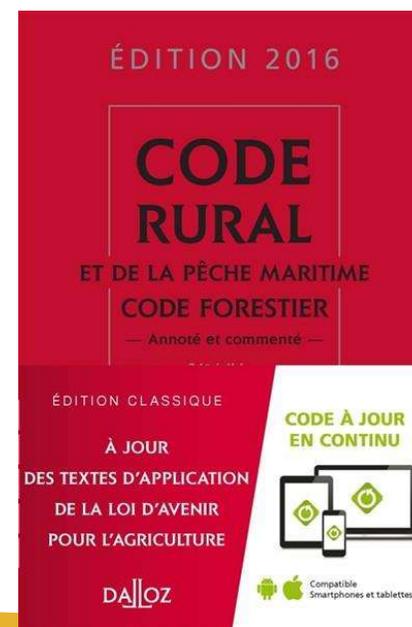
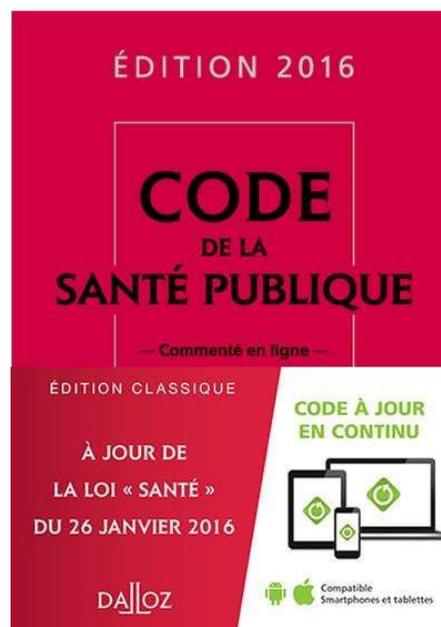
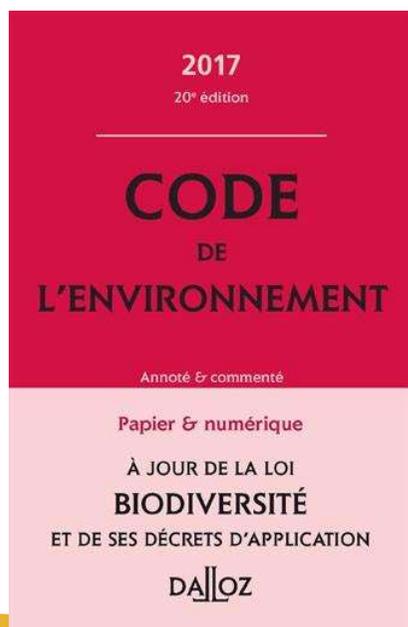


Règlementation

Cadre national



La réglementation française relative aux **EEE** comporte des articles à la fois dans le code de l'environnement, le code rural et le code de la santé publique





Règlementation

Cadre national



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

STRATÉGIE NATIONALE relative aux espèces exotiques envahissantes



- La stratégie assure à la France **la mise en œuvre de la réglementation européenne** afin de **répondre à ses engagements internationaux**
- Elle identifie **37 actions** réparties en **12 objectifs**, articulé autour de **5 axes thématiques** :
 - 1- *Prévention de l'introduction et de la propagations des EEE*
 - 2- *Gestion des espèces et restauration des écosystèmes*
 - 3- *Amélioration et mutualisation des connaissances*
 - 4- *Communication, sensibilisation et formation*
 - 5- *Gouvernance*

→ Déclinée en un **plan d'actions opérationnel**, mobilisant **l'ensemble des acteurs concernés**

**Le Groupe de travail
« Plantes invasives »
Centre-Val de Loire**





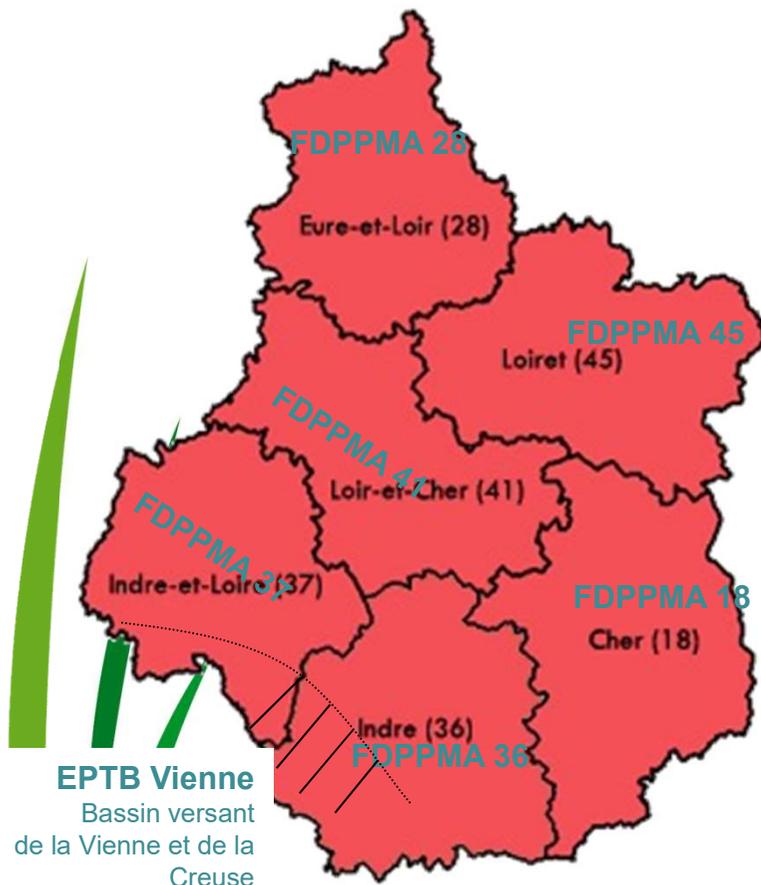
Le Groupe de travail « Plantes invasives » Centre-Val de Loire

Coordinateurs régionaux :

ANIMATEUR :



OPERATEUR TECHNIQUE :



Têtes de réseaux départementales :



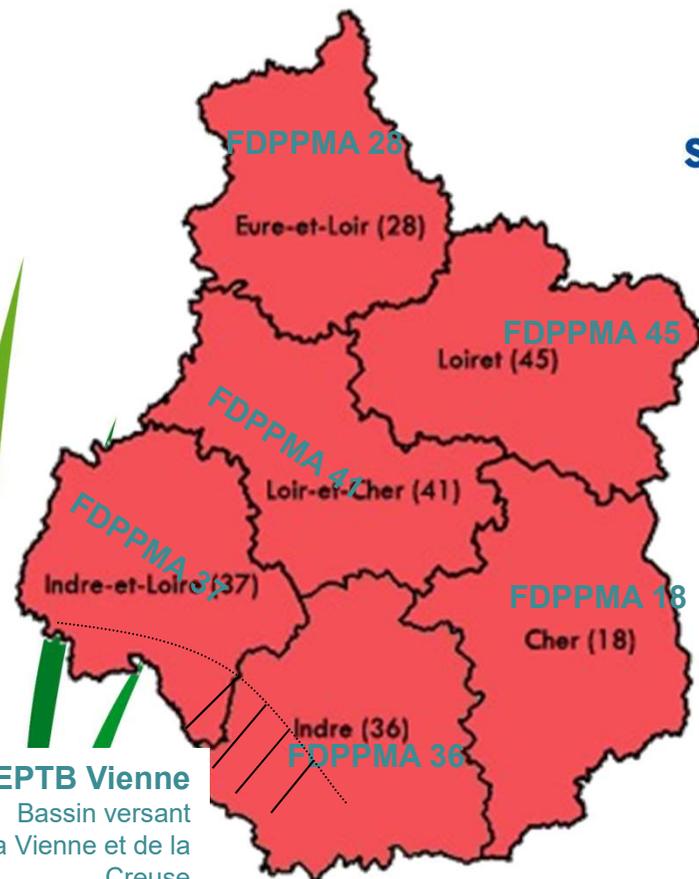
- organisation locale de la collecte des informations de terrain ;
- surveillance active des zones indemnes et intervention précoce sur les nouveaux foyers ;
- sensibilisation des collectivités locales et administrations.

→ Organiser les actions relatives aux plantes invasives en région Centre-Val de Loire via l'animation d'un réseau d'acteurs



Le Groupe de travail « Plantes invasives » Centre-Val de Loire

Partenaires institutionnels et financiers



EPTB Vienne
Bassin versant
de la Vienne et de la
Creuse



Partenaires techniques



→ Organiser les actions relatives aux plantes invasives en région Centre-Val de Loire
via l'animation d'un réseau d'acteurs

Merci de votre attention !

CONTACT

- Besoin de conseils de gestion ?**
- De contacts locaux ?**
- D'informations générales au sujet des plantes invasives ?**

Matthieu TROUVÉ



plantes_invasives@cen-centrevalde Loire.org

Tel : 02 38 59 97 30